

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 7 FEVRIER 2007**

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/01/2007

Etaient présents: M. Jean-Claude ORIOL Maire, MM Alain DAUTHEVILLE, Robert BOSSY, Mme Martine OLLIVIER Adjoints au Maire, Mmes Karine FURMINIEUX Martine LECHENARD, MM Claude MICAL Laurent MONTAGNON, Jean ROCHE, Christian ROURE, Bernard SEUX, Guy THOUÉZ Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M. Gérard CORDIER à M. Robert BOSSY

Excusé :

Absents :

M. Alain DAUTHEVILLE a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2006 et signature du registre des délibérations.

- **Engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser le maire en application de l'article L 1612-1 du Code des Collectivités Territoriales, à engager , liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2007 avant le vote du Budget primitif 2007

- **ATESAT renouvellement convention** : délibération est prise à 1 abstention et 12 voix pour afin de renouveler la convention ATESAT avec la Direction Départementale de l'Equipement. Cette convention couvrira la période du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009.

- **Habitat Dauphinois entretien espaces verts** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter la mise en place d'une convention avec Habitat Dauphinois pour la prise en charge par la commune de l'entretien des espaces verts du lotissement locatif du Pré des Saints, en contre partie d'une participation par logement et par an pour 26 logements.

- **Vente ancienne mairie** : délibération est prise à 1 abstention et 12 voix pour afin d'accepter la vente de l'ancienne mairie et ancienne école publique située 30 route Bleue aux enchères publiques avec une mise à prix minimum de 70 000 €.

- **APSOAR** : délibération est prise à l'unanimité afin d'engager un partenariat avec l'APSOAR pour l'année 2007.

- **Tarifs salle des Mûriers** demande pour location de jours supplémentaires, à l'unanimité, le conseil municipal ne souhaite pas changer les modalités de fonctionnement pour la location de la salle des Mûriers.

- **Convention de réalisation du Bulletin Municipal 2007** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter le devis de la société Alpha impression 2 couleurs de 3 291.02 € pour 600 exemplaires ou 3 353.58 € pour 700 exemplaires. Le financement sera assuré par des annonces publicitaires, la commune s'engage à financer le solde.

- **Tarifs des publicités du Bulletin Municipal 2007** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter les tarifs des pavés publicitaires prix HT 2007

dimension 1/10 de page (9X5cm)	noir et blanc : Saint-Cyr 55 € Hors Saint-Cyr 64 € couleurs : Saint-Cyr 75 € Hors Saint-Cyr 84 €
dimension 1/4 de page (9X11cm)	couleurs : Saint-Cyr 125 € Hors Saint-Cyr 136 €
dimension 1/2 de page (19X13cm)	couleurs : Saint-Cyr 225 € Hors Saint-Cyr 240 €

- **Place Publique entre la mairie et l'école : demande de subvention auprès du SDE pour travaux d'éclairage public**: délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de création des réseaux d'éclairage public de la

place publique entre la mairie et l'école pour un montant estimatif de 25 296.50 € HT et solliciter l'aide maximum auprès du SDE 07 pour la réalisation de ces travaux

- **Office de tourisme –élection représentant de la commune :** suite à la démission de Mme Martine LECHENARD délibération est prise à l'unanimité pour élire un représentant de la commune à l'Office de tourisme, Monsieur Robert BOSSY est élu comme titulaire et Mme Martine OLLIVIER est élue comme suppléante.

- **Le Moulin à Images :** Monsieur le maire informe que l'association Saint-Cyr 2006 souhaite reprendre le projet de partenariat avec le Moulin à Images.

Urbanisme :

Permis de construire

- FRANC Bernard –Rue du Razat –garage : avis défavorable
- CAPMARINE Villa Family – Pré de Loume -résidence avec services : demande refusée car la surface cadastrée est insuffisante pour les 417 m² hors œuvre nette de la structure.
- NIN Narith – Rue de La Chaux – agrandissement maison : avis favorable
- PERRIN Sébastien – Morel – Maison individuelle : avis favorable
- Ecole Paul Cézanne - Rue Buissonnière – Abri : avis favorable
- MICAL Denis – Eterpas le Haut – Abri voiture : avis favorable

Permis de construire modificatif

- SCI MARGNAT modification accès : avis favorable

Déclaration de travaux

- CORDIER Charles – Morel – Véranda : avis défavorable

Certificat d'Urbanisme

- Commune ancienne mairie : avis favorable
- Roche Dorel : avis favorable
- Segealet : avis favorable

QUESTIONS DIVERSES

- **Salle des Mûriers :** Monsieur le maire présente des devis pour la réfection du sol de la salle des Mûriers. Il indique qu'une visite des salles de Chomérac et du Lycée Boissy d'Anglas sera organisée afin de voir et choisir le revêtement étant le plus adapté.
- **Travaux place publique entre la mairie et l'école :** Monsieur le maire informe le conseil municipal que des devis sont à l'étude pour l'aménagement de jeux de boules.
- **Fédération Départementale des Chasseurs :** Monsieur le Maire présente au conseil municipal un courrier de la Fédération Départementale des Chasseurs concernant le planning 2007 « comptage nocturnes » qui aura lieu les 12-13-14 mars 2007 pour la commune de Saint-Cyr.
- **Courrier Olivier GOIN :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de l'employé communal M. Olivier GOIN désirant obtenir une mise en disponibilité.
- **Courrier Laurie DELPIVAR :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de demande d'emploi de Mlle Laurie DELPIVAR en contrat d'apprentissage à l'école publique de Saint-Cyr, cette demande est soutenue par l'école.
- **Courrier de l'association vaincre la Mucoviciidose :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de l'association vaincre la Mucoviciidose qui organise un concert avec la participation bénévole de la chorale « Chœur Fidèle » le vendredi 1^{er} juin 2007 sollicitant le prêt gratuit de la salle des Mûriers. Un avis favorable est donné à cette demande avec une participation pour le nettoyage.
- **Courrier de l'association Famille Rurale :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de l'association Famille Rurale qui organise un concert dans l'église de Saint-Cyr le dimanche 18 mars 2007 et souhaite le prêt d'une salle pour un verre de l'amitié à l'issue du concert . La commune ne peut accéder à cette

demande aucune salle n'étant disponible à cette date.

- **Courrier de l'association Humanitaire « Biagne » pour le Cameroun** (envoi de matériel médical et scolaire) : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de l'association Humanitaire « Biagne » qui souhaite organiser une soirée théâtre avec la troupe « ANTIBIOTIC » prête à jouer bénévolement et sollicitant le prêt gratuit de la salle des Mûriers. Un avis favorable est donné à cette demande avec une participation pour le nettoyage.
- **Vente de terrains** : Monsieur le Maire informe que la signature de la vente de terrains à la SCI Margnat et à la Société Camelin a eu lieu le 25/01/2007.
- **ALINEA** : Monsieur le Maire informe que l'Assemblée Générale de l'association ALINEA a eu lieu samedi 19/01/2007, le bureau a été renouvelé Mme Jacqueline PERROT est élue secrétaire et M. Maurice MEYRAND est élu trésorier.
- **Anciens Combattants** : Monsieur le Maire informe que l'assemblée générale des Anciens combattants aura lieu le 10/02/2007 à 14h30.
- **Amicale Boules** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de l'Amicale Boules souhaitant fermer l'abri buvette existant. L'association sollicite la mairie pour le financement des matériaux et fournitures. Le conseil municipal émet un avis favorable par 11 voix pour et 2 abstention.
- **Colombarium** : Monsieur Robert BOSSY présente des devis pour la création d'un Colombarium, le devis des pompes funèbres Garnodon est retenu à l'unanimité.
- **Fleurissement** : Monsieur Guy THOUÉZ indique que la commission fleurissement s'est réuni jeudi 1^{er} février afin d'étudier les différentes possibilités d'aménagement de la commune sur les conseils du responsable paysagiste de la commune de Bourg Argental.